





A l'attention des propriétaires et professionnels forestiers du bassin du Célé

Objet : Invitation à destination des propriétaires forestiers du

bassin du Célé (15) **Réf.** : BL.JT.NT.CM.24.09.2024

Madame, Monsieur,

Le Syndicat mixte Célé – Lot médian (SmCLm) et le Centre National de la Propriété Forestière (CNPF) délégation Auvergne-Rhône-Alpes ont le plaisir de vous convier à la réunion sur le thème "*intervenir en forêt en préservant les milieux aquatiques*" qui se tiendra à :

Marcolès (Cantal)
Le mercredi 9 octobre 2024, de 14h00 à 17h00
Sur la parcelle indiquée au verso

Cette réunion permettra notamment de visiter une coupe récemment réalisée dans une forêt feuillue, dans laquelle se situe une zone humide.

Cet évènement vous est proposé dans le cadre du Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI) du bassin du Lot porté par l'Etablissement Public Territorial de Bassin (EPTB) du Lot, avec le soutien financier de l'Etat, de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne et des Communautés de Communes du Grand Figeac et de la Châtaigneraie Cantalienne.

Comptant sur votre présence, nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de nos sentiments distingués.

La responsable Cantal du Centre National de la Propriété Forestière délégation Auvergne-Rhône-Alpes

Isabelle GIBERT-PACAULT

Le Président du Syndicat mixte Célé - Lot médian



